

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

Objet : Signature de la convention BLO n°2023/006 relative au marché n°2020-07T définissant les droits et obligations des parties résultant de l'installation de fibres optiques dans les infrastructures Orange

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n° 2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant les éléments suivants :

- La société ORANGE met à disposition de la société SERFIM TIC ses infrastructures, lui permettant d'y poser des câbles optiques pour déployer des réseaux ouverts au public en fibre optique ,

- Pour avoir accès aux installations de génie civil et aux appuis aériens, la société SERFIM TIC verse à ORANGE un prix relatif à l'autorisation de passage de câbles prévu au contrat d'accès, et, plus précisément dans le cadre de la liaison fibre optique BLO entre la mairie de Chaponnay, la zone industrielle et la mairie de Mions,

Considérant que la redevance annuelle pour le passage de l'ensemble des équipements que la commune de Chaponnay doit verser à SERFIM TIC s'élève à un montant total de 2 675,21 € HT sur une durée de 10 ans,

DECIDE

- Article 1 :

La signature de la convention BLO n° 2023/006 relative au marché n° 2020-07T avec la société SERFIM TIC (69633 Vénissieux) avec le versement d'une redevance annuelle d'un montant de 2 675,21 € HT sur une durée de 10 ans, en vue de définir les droits et obligations des parties résultant de l'installation de fibres optiques dans les infrastructures Orange.

- Article 2 :

Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 17-04-2023,

Le Maire,
Raymond DURAND

Pour le Maire empêché



Nicolas Varigny
1er Adjoint